



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

**FLASH-
INFO**

Filières administrative, culturelle, sportive et d'animation et toutes les filières de catégorie C

Le Comité social territorial du 7 novembre présente à son ordre du jour une proposition de revalorisation des montants socles

Le Comité social territorial du 7 novembre présente à son ordre du jour une proposition de revalorisation des montants socles de ces 4 filières, au regard d'une future harmonisation avec les montants accordés à la filière technique.

La catégorie C fait l'objet d'une proposition d'augmentation de 50 € brut toutes filières confondues. La semaine dernière, nos organisations syndicales vous avaient fait part par tract de leur volonté de voir évoluer ces propositions qui, pour les catégories B et C, méritent amplement une révision tant sur le calendrier de mise en œuvre que sur le montant octroyé au plus précaire d'entre nous.

Vendredi 27 octobre, la CGT et la FSU ont été reçues à nouveau pour exposer leurs arguments et rappeler que pour la catégorie B par exemple le maintien d'une revalorisation sur 3 ans conduit à des augmentations pour la première année qui s'échelonnent entre 33 € brut et 50 € brut.

Pour la catégorie C, la proposition de 50 € brut n'est pas admissible et s'associe pour les agents comme pour nos organisations syndicales à une erreur d'appréciation de la situation des catégories d'emploi les plus précaires et ne peut donc qu'évoluer.

Ces deux exigences sur ces deux catégories doivent faire l'objet d'une prise en compte.

La période choisie par la collectivité nous conduit à vous proposer une Assemblée Générale le lundi 6 novembre après-midi de 14h à 17h veille de la tenue du Comité social territorial.

Notre détermination à voir bouger les lignes est intacte et toutes les dispositions seront prises pour que l'exécutif entende les revendications portées à l'occasion d'un projet institutionnel qui pourtant s'inscrit dans une philosophie à laquelle on ne peut que souscrire...

La négociation doit désormais s'engager.

La CGT et la FSU ont porté à la connaissance de Madame la Présidente leur volonté de la rencontrer autour de ces difficultés qui persistent... (lettre jointe).

Elles vous informerons dans les meilleurs délais de l'évolution de la situation et appellent à l'A.G. extraordinaire du 6 novembre. 3 heures d'information syndicale ont été déposées par nos soins